

LA FEMME ET L'OLYMPISME OU LE FANTASME DE L'ÉMANCIPATION POLITIQUE PAR LE SPORT

« Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au Mouvement Olympique ».

Extrait de la Charte olympique.

Ivan Bizet et Nicolas Oblin

Le sexisme comme forme d'hétérophobie

Nous traiterons dans ce travail de la question du rapport de l'olympisme et de la femme. Plusieurs événements nous poussent à problématiser maintenant ce sujet. Événements qui font l'actualité tout d'abord : c'est l'affaire du voile, par exemple, qui ne devrait pas obscurcir la réalité de rapports de domination établis et légitimés par l'instrumentation religieuse ; le voile est un symptôme, certes pouvant être signifiant, mais l'interdiction des symptômes n'implique malheureusement nullement l'abolition des rapports de domination politiques, économiques, sociaux établis. Surtout, l'interdiction de signes ostentatoires ne peut se substituer à l'échec d'une école républicaine, échec dans sa capacité à permettre à chacun de s'émanciper de ses déterminismes sociaux, économiques et politiques. Bien évidemment, l'échec de l'école républicaine ne peut signifier en aucune façon celui des seuls enseignants, il signifie bien plus la réalité du système sociétal dans lequel s'inscrit le système scolaire. Mais l'actualité, c'est également l'ensemble des discours féministes contemporains, discours sur la parité, revendications spectaculaires — très « show-biz » — des « chiennes de garde », luttes de « ni putes ni soumises », de « Solidarité femmes », du « Collectif national pour le droit des femmes », de « MixCité », du « Collectif contre le publisexisme », de « La Meute », du « Mouvement de Libération des Femmes », etc. Au-delà de ces événements, certains phénomènes s'inscrivent dans une temporalité plus longue, également signifiants du processus de transformation des rapports sociaux au corps et notamment au corps féminin : c'est le cas de la réification marchande du corps féminin ayant succédé, de manière dialectique, au mouvement exceptionnel de libération sexuelle de la fin des années soixante¹. Une réification des corps, d'ailleurs, qui ne manque pas de s'inscrire dans un vaste mouvement de réification sexuelle, d'instrumentalisation du désir, de fonctionnalisation de la chair, c'est-à-dire qu'il s'agit aujourd'hui, contre tout attendu, d'une surdétermination économique et politique des identités sexuelles, donc d'une codification et normalisation accrues des corps. C'est, d'une certaine manière, la position défendue notamment par les cyber-féministes américaines qui, pour abolir la domination sexuelle, réclament l'abolition de toute détermination sexuelle « naturelle » ou « biologique »², naturalisant ainsi, dialectiquement, ce qui relève d'une construction idéologique, sociale et historique : la différenciation des sexes qui repose sur la mise en évidence de différences biologiques et relevant d'une forme spécifique d'hétérophobie définie par Albert Memmi comme étant la valorisation d'une différence biologique (objective) venant légitimer un rapport de domination³. Notons que leur position, qui tend donc à émanciper la femme en annulant toute

¹ Voir sur ce sujet Jean Baudrillard, *La Société de consommation*, Paris, Denoël, 1970.

² Voir sur ce sujet Lucien Sfez, *La Santé parfaite. Critique d'une nouvelle utopie*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

³ Voir sur ce sujet Albert Memmi, *Le Racisme. Description, définition, traitement*, Paris, Gallimard, 1982.

différence biologique, s'appuie sur l'idée que la science et la technologie doivent permettre aux individus, en s'affranchissant de toute détermination biologique, de s'émanciper de toutes déterminations sociales et historiques ; ou comment le scientisme rejoint le mythe, dans la négation des déterminants sociaux, économiques et politiques des rapports de production institués. Nous voyons bien, par cet exemple, que la lutte contre le sexisme ne peut en aucun cas relever du seul sort des femmes dès lors qu'il est considéré pour ce qu'il est, à savoir la réduction d'un homme ou d'une femme au rôle et au statut que lui attribue la société par rapport à sa naissance et à la différence que lui confère celle-ci, de la même manière que la lutte contre le racisme ne saurait être que le problème de ses victimes. De ce fait, le combat des femmes relève d'une large mystification dès lors qu'il s'inscrit dans la négation des rapports de classe, car de fait, alors que l'homme est « l'homme à abattre » en toute circonstance, évidemment phalocrate en puissance, les femmes occupent des positions ambiguës du fait de leur revendication de l'égalité en toute circonstance en ne réclamant jamais que la valorisation de leur différence sexuelle ! Ces positions sont difficilement soutenables tant la négation des conditions réelles des rapports de domination ne peut conduire qu'à reproduire les cadres structurels établis. Ainsi en va-t-il des mesures prises en faveur de la parité : si elles permettent, en effet, l'accès à des femmes là où il n'y aurait jamais eu que des hommes, cette manière de faire justice ne doit pas voiler la réalité ; c'est aussi une manière de ne pas agir sur les causes réelles de la discrimination sexuelle. Il y a des femmes exploitées et des femmes qui exploitent tout comme il y a des hommes exploités et d'autres qui exploitent⁴. Croire que la parité serait à même de réduire l'exploitation et l'injustice sociale, c'est ignorer la vraie nature du sexisme.

La mythification olympique : l'olympisme, entre avant-garde conservatrice et arrière-garde de l'émancipation politique

Maintenant, quel rapport avec l'olympisme ? Là encore, il nous faut convoquer à la fois l'actualité en même temps que l'histoire. L'actualité olympique, ce sont les Jeux olympiques d'Athènes dans le contexte politique international que l'on sait, contexte de barbarie immanente connu de tous, dans lequel des dizaines voire des centaines d'hommes et de femmes meurent quotidiennement pour la simple raison d'être nés, hommes, femmes, israéliens, palestiniens, blancs, noirs, éthiopiens, espagnols, pauvres, etc. La barbarie est aveugle, et elle frappe aveuglément, c'est son essence que de nier et détruire dans l'indifférence totale à toute culture tout en étant la négativité absolue de la culture. Dans quelques jours, Athènes sera le centre de l'actualité mondiale et, comme de coutume, les Jeux olympiques seront l'occasion d'une énorme mystification politique où l'on se gaussera, comme d'habitude, de lieux communs tel celui qui consiste à dire que l'olympisme est à l'avant-garde de toute émancipation politique, un espace de paix universelle a-politique quand au sein duquel quelques gouvernements viennent s'y refaire, à grands coups de publicités sportivo-olympiques, une virginité⁵.

Qu'une telle idéologie, celle de l'olympisme, puisse encore avoir « pignon » sur rue, est proprement inacceptable au regard des événements qui firent l'histoire de l'olympisme. Jamais l'olympisme ne fut à l'avant-garde de l'émancipation des individus et des peuples, bien au contraire, à l'image de ses dirigeants, il fut toujours le garant et la tribune de l'ordre établi, tribune parfois des pires régimes politiques⁶ comme à Berlin en 1936, en 1968 à Mexico sous le gouvernement tortionnaire de Diaz Ordaz ou encore en 1980 à Moscou. On nous objectera, comme cela se fait habituellement, les victoires de Owens⁷, les poings levés du *Black power* et, c'est de cela, justement, dont il faut parler. Que vaut la réalité de ces victoires sportives au regard des réalités politiques instituées ? Quelle fut la puissance politique de la victoire de Owens en regard de celle que les Jeux de 1936 confèrent au nazisme ? Sur le site officiel du Comité international olympique, on peut lire ainsi que Jesse Owens, en 1936, aurait contribué

⁴ Voir sur ce sujet Corinne Morbier, « Vous avez dit sport de femmes ? », in *Quel Corps ?*, n° 12-13, (« Corps et espace/Le sport et les femmes »), Paris, janvier 1979, p. 87.

⁵ Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm, *Le Mythe olympique*, Paris, Christian Bourgois Éditeur, 1981 ; Michel Caillat et Jean Marie Brohm, *Les Dessous de l'olympisme*, Paris, Éditions La Découverte, 1984.

⁶ Voir sur ce sujet Patrick Vassort, *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1999.

⁷ Cet athlète noir américain accomplit l'exploit de remporter quatre titres olympiques (sur 100 mètres, 200 mètres, relais 4x100 mètres et en saut en longueur) lors d'une seule et même édition des Jeux.

à décrédibiliser l'idéologie raciste hitlérienne⁸. Le CIO serait plus honnête de reconnaître la manière dont l'institution olympique a copiné et offert au régime allemand une tribune d'esthétisation politique, c'est-à-dire un outil de propagande unique⁹. Pour ce qui est des poings levés de Smith et de Carlos sur le podium du 200 mètres à Mexico, il ne faut pas oublier que le CIO, par la voix de son président Brundage, a exclu les deux athlètes noirs du village olympique le lendemain de leur manifestation en faveur du « *project for human rights* »¹⁰. En 2000, pendant les Jeux olympiques de Sydney, le même Tommie Smith déclarera être persuadé que les athlètes américains qui passent leur temps à se draper de la bannière étoilée n'ont pas plus de raison d'aimer l'Amérique que lui, simplement le font-ils, selon lui, pour se faire remarquer et attirer à eux quelques sponsors de plus : « Ils doivent penser — déclare-t-il — "Oh, si j'agite ce drapeau, les sponsors vont encore plus m'aimer" »¹¹. N'oublions pas non plus que le CIO, pour « raisonner » les deux athlètes, avait missionné Jesse Owens¹². Owens prenant le parti de faire taire ses compatriotes dénonçant la ségrégation raciale aux États-Unis : tout un symbole... qui s'écroule ! La vérité, c'est que l'institution sportive est un appareil d'État au service de la représentation nationale. Sur le plan mondial, l'olympisme est, depuis toujours, traversé par les rapports de force internationaux qu'il tient justement à dissimuler. Il est également depuis toujours une tribune pour les États qui viennent s'y régénérer, l'institution sportive leur permettant de camoufler les luttes politiques et réalités économiques et sociales questionnant la vraie nature de leur pouvoir.

Lors des Jeux olympiques, les pays s'affrontent par athlètes interposés, les athlètes sont les émissaires de leurs nations, leurs représentants convoqués pour porter haut les couleurs nationales. Or, et c'est là le lieu de la mystification, au cours des Jeux, la valeur sportive se substitue à la valeur réelle, c'est-à-dire que la valeur sportive joue le rôle d'étalon international et la réalité sportive vient doubler la réalité politique¹³. Dans ce cadre, l'olympisme peut-il s'apparenter à un espace-temps de libération politique des femmes ? Que peut donc bien signifier la présence et même la victoire d'une femme lors de compétitions olympiques ?

Cela peut signifier, tout d'abord, que les femmes ont accès aux mêmes droits que les hommes, qu'elles jouissent de la liberté de leur corps au même titre que leurs homologues masculins, ce qui, aujourd'hui, de par le monde, reste une lutte à mener, à différents niveaux et à différentes échelles certes, mais dans quasiment tous les pays. Rappelons cependant que l'institution olympique ne fut jamais à l'avant-garde de cette lutte, qu'elle résista le plus

⁸ Voici ce que l'on peut lire sur ce site à l'adresse suivante :

http://www.olympic.org/fr/athletes/heroes/bio_fr.asp?#PAR_ID=86364 : « Jesse Owens, fils de mé-tayers et petit-fils d'esclaves, s'assure une place dans l'histoire du sport le 25 mai 1935, lorsqu'il bat cinq records du monde et en égale un sixième en l'espace de 45 minutes. Un de ces records du monde, 8,13m au saut en longueur, tiendra 25 ans. Pour les Jeux olympiques de 1936 à Berlin, Owens se qualifie pour l'équipe américaine en courses de vitesse et au saut en longueur. Il commence par égaler le record olympique à la première série du 100 m. En finale, il prend la tête dès la première foulée et résiste au sprint final de son compatriote Ralph Metcalfe pour l'emporter avec un mètre d'avance. Owens se qualifie de justesse pour la finale du saut en longueur, mais une fois qualifié, il y remporte sans mal la médaille d'or, car personne n'arrive à battre ses trois meilleurs sauts. Le lendemain, Owens quitte sans effort le terrain d'athlétisme pour remporter le 200 m avec une avance de quatre mètres. Cela lui vaut sa troisième médaille d'or en trois jours. Quatre jours plus tard, Owens fait partie du premier groupe de l'équipe américaine du relais 4x100 m. Ce quatuor établit un record mondial qui tiendra 20 ans. *Adolf Hitler et les Nazis avaient espéré que les Jeux olympiques de 1936 prouveraient leur théorie de supériorité raciale. Mais le peuple de Berlin rejettera la propagande nazie et acclamera Jesse Owens comme son héros des Jeux olympiques de Berlin* » (souligné par nous).

⁹ Avec les Jeux de Berlin, on s'aperçoit que la politique sera à jamais liée avec les J.O. En effet, en 1936, le CIO, ayant décidé de fermer les yeux sur le régime nazi et ses lois racistes, déclara : « L'Allemagne a un régime de dictature qui a provoqué des actes que nous n'avons pas à connaître ». Bref, le sort du peuple allemand n'intéressa aucunement ces représentants de la bourgeoisie occidentale. De son côté, un assistant de Goebbels révélait de façon admirablement explicite une des fonctions majeures accolées à l'olympisme sportif : « Les Jeux sont une occasion de propagande qui n'a jamais connu d'équivalent dans l'Histoire du monde ». Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm, *1936, Jeux olympiques à Berlin*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1983 ; Peter Reichel, *La Fascination du nazisme*, Paris, Odile Jacob, 1997 et Nicolas Oblin, *Sport et esthétisme nazis*, Paris, L'Harmattan, coll. Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, 2002.

¹⁰ Voir sur ce sujet Michel Caillat et Jean-Marie Brohm, *Les Dessous de l'olympisme, op. cit.*, pp. 81-82. Pour un récit précis et détaillé de l'événement, voir Guy Lagorce, « 1968 à Mexico, "la rage noire" fait s'envoler Beamon », in *Le Monde*, 23 septembre 2000.

¹¹ Journal *L'Équipe*, 25 septembre 2000, supplément spécial Jeux olympiques, p. 18.

¹² Guy Lagorce, « 1968 à Mexico, "la rage noire" fait s'envoler Beamon », in *Le Monde*, 23 septembre 2000.

¹³ Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992.

souvent¹⁴, soucieuse de confiner la femme au rôle social dominant qui lui était imparti, celui entre autres, de faire et d'élever les enfants... Le CIO, pour la petite histoire, qui se prétend à l'abri des influences politiques en nommant ses membres¹⁵, comme si ceux-là n'étaient pas politiquement et économiquement impliqués, n'a admis une femme en son sein qu'en 1981. Aujourd'hui, sur plus de 110 membres, on compte seulement 10 femmes. Quant à la cause des femmes, il prétend bien évidemment la défendre, c'est l'objet de la commission des femmes qui œuvre pour la promotion du sport féminin dans le monde.

Probablement est-ce là une des raisons qui ont poussé Marie-George Buffet, soutenant l'initiative du comité *Atlanta-Sydney-Athènes+*, à encourager la présence d'une délégation de femmes afghanes à Athènes, considérant que la constitution d'une élite sportive féminine puisse insuffler un vent d'émancipation politique¹⁶. Ainsi peut-on lire dans la pétition dont elle est signataire :

« Quoi de plus révolutionnaire que la présence d'athlètes afghanes aux côtés de leurs compatriotes masculins, aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004 ?

Cette action exemplaire tournée vers l'avenir démontrera que les femmes parmi les plus opprimées du monde osent revendiquer le droit de circuler librement, de disposer de leur corps, et de participer à une délégation mixte, à l'image d'une société à restaurer dans laquelle toute forme de ségrégation aura été bannie.

Le stade olympique est le cadre idéal pour une telle action.

Le stade olympique est le seul lieu où la communauté internationale peut appliquer sa loi sans tenir compte des frontières et des nationalités. C'est un lieu unique où se rencontre la jeunesse du monde entier sans discrimination aucune, selon les termes mêmes de la Charte olympique ; un lieu où les valeurs universelles doivent primer sur les entraves imposées au nom de la religion ou de la culture, car le "sport est le langage universel par excellence" selon les termes mêmes de la Charte de l'Unesco»¹⁷.

¹⁴ Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm, *1936, Jeux olympiques à Berlin, op. cit.*, p. 209. Aux origines du sport moderne, c'est-à-dire tel que nous le connaissons sous sa forme institutionnalisée actuelle, il faut se rappeler que les femmes n'étaient pas autorisées à participer à des compétitions sportives. Il y avait un genre de conflit de représentations non seulement à propos du rôle que devait tenir la gent féminine dans la société, mais encore au sujet de l'essence du sport et de l'olympisme, respectivement pratique sociale et mouvement visant tous deux à glorifier dans ses ébats musculaires une masculinité virile, et subrepticement, à perpétuer le triomphe de la domination masculine. Aussi le baron de Coubertin a-t-il toujours été formellement opposé à l'adhésion des femmes au sport olympique, Claude Sobry (« La femme, objet ou créatrice du spectacle sportif : entre héroïsation et érotisation », in *Les Cahiers de l'université sportive d'été*, n° 16, (« Les femmes : un atout pour construire l'avenir du sport ? »), Pessac, MSHA, 2003, p. 129) nous rappelant qu'au début du XX^e siècle, le fondateur des Jeux s'exprimait en ces termes : « Une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte ». Cette décision d'intégrer la gent féminine à l'olympisme fut pourtant votée à l'unanimité par le CIO en 1931 et rendue effective dès les Jeux de Los Angeles en 1932. Un an avant ses adieux officiels de la présidence du CIO, le baron écrivait encore : « Quant à la participation des femmes aux Jeux, j'y demeure hostile. C'est contre mon gré qu'elles ont été admises à un nombre grandissant d'épreuves ». Autorisées au départ, i.e. en 1932, à ne se mesurer entre elles uniquement qu'en athlétisme, les sportives olympiennes purent s'affronter lors de l'édition suivante également dans les épreuves d'escrime, de gymnastique, de natation, de patinage et de ski.

¹⁵ Les 116 membres du CIO proviennent d'horizons divers, avec une moitié d'anciens sportifs de haut niveau, et également des hommes politiques, des scientifiques, des hommes d'affaires, des princes. Il existe ainsi deux formes d'accession à cet organisme : « par cooptation, tout d'abord, ce qui permet de préserver l'indépendance de l'institution » (mais outre la protection, toute relative, vis-à-vis des pressions politiques, ce mode de nomination n'autorise-t-il pas surtout la reproduction ?), « et par représentation des comités nationaux olympiques, des fédérations internationales et des athlètes ». Sous la présidence de Édouard Balladur, « Audition de M. Jacques Rogge, Président du Comité International olympique », Commission des Affaires étrangères, compte rendu n° 61, mardi 24 juin 2003 (Séance de 16 h 30), rapport consultable sur le site officiel de l'Assemblée nationale, <http://www.assemblee-nationale.fr>. Au sujet de l'autonomie et illusoire indépendance du CIO, voir les travaux de Andrew Jennings, *La Face cachée des Jeux olympiques. Comment on achète les JO*, Paris, Éditions de L'Archipel, 2000.

¹⁶ Rappelons que la France est revêtue d'une certaine aura sportive, puisque considérée comme « la fille aînée de l'olympisme ». Par conséquent, en tant que terre inspirant aussi sur le plan historique la liberté et la démocratie, on pourrait supposer que c'est à elle que devait légitimement revenir l'initiative de ce type d'action de promotion du sport féminin, projet qui mêle du même coup émancipation politique et développement du sport olympique.

¹⁷ Extrait de la pétition du comité de solidarité pour la présence de Femmes d'Afghanistan aux JO d'Athènes en 2004 formé à l'initiative de l'association *Atlanta-Sydney-Athènes+* et qui a pour objectif le respect par le Comité International Olympique de la Charte olympique, laquelle interdit la discrimination pour des raisons raciales, religieuses ou de sexe.

Pourtant, les revendications politiques des minorités — au sens de « populations dominées » — au sein des Jeux olympiques n'ont pas leur place, et là, l'engagement de Marie-George Buffet relève d'une double illusion. D'abord, elle donne l'illusion de donner aux femmes afghanes un lieu de revendication et d'expression en offrant à l'État répressif afghan un espace de représentation sur la scène internationale. Ensuite, elle perpétue l'illusion selon laquelle l'olympisme est le lieu du brassage social, le symbole du « sport pour tous », la consécration de l'idéal démocratique du sport quand il assure la disparition de cet idéal. Elle perpétue de la sorte la grande tradition olympique de négation des dimensions politiques, économiques et sociales des hiérarchies sportives.

Mais cela peut signifier par la même occasion, ensuite, qu'un mouvement de sublimation-désublimation/émancipation-aliénation se produit dans le domaine sportif : l'égal possible, l'égal droit à la jouissance de son corps n'échouent-ils pas dès lors que l'on prétend annuler le rapport de domination homme/femme en sportivisant, stadifiant, olympisant le corps féminin de même que tout corps ? Les souffrances quotidiennes, physiques et parfois morales, l'éloignement des proches, les blessures, les interdictions multiples, l'isolement social et culturel, la soumission perpétuelle aux incantations des entraîneurs, autant de réalités¹⁸ qui devraient permettre de relativiser les discours sur l'émancipation politique des championnes. Bien évidemment, il n'en est rien. Alors, s'agit-il d'émancipation politique des femmes ou d'esthétisation sportivo-olympique de la situation des femmes des pays représentés ?

Politique d'esthétisation et esthétique du mensonge

D'abord, il faut être bien naïf, aujourd'hui, pour croire que la participation d'une délégation de femmes afghanes à Athènes puisse avoir une signification politique claire, autrement dit, participer d'un mouvement d'émancipation politique des femmes dans ce pays. Pourtant, c'est ce que n'a pas hésité à avancer Marie-George Buffet dans son soutien au projet évoqué. La pétition a reçu les signatures de nombreuses personnalités, c'est un signe qui ne saurait tromper. Or, quelque chose peut nous laisser penser qu'il en va, une fois de plus, de la mise en scène d'une situation politique largement impensée. En quoi l'envoi d'une délégation de femmes afghanes à Athènes serait-il susceptible d'influencer la situation politique existante ? Une femme en short est-elle plus femme ou femme plus libre (qu'en Burkha par exemple) ? Courir le 100 mètres relève-t-il de la liberté de jouir de son corps ou encore de la liberté d'expression ?

Vraisemblablement, les signataires de la pétition soutenue par la secrétaire générale du parti communiste pensent-ils ainsi. Cependant, l'histoire de l'olympisme ne manque pas de nous rappeler combien il faut se méfier de l'ultra-positivisme olympique : qui prétendra que les coureuses olympiques de Moscou ou encore l'ensemble des sportives d'Allemagne de l'Est incarnaient la liberté politique des femmes de leurs pays ? De quels prix eurent-elles à payer le devoir d'incarner ce symbole ? Phénomène exceptionnel, nous répondrait, probablement, Marie-George Buffet ! Tout comme exceptionnelle peut être considérée la situation politique en Chine, dans certains pays du Proche et du Moyen-orient ou encore dans la plupart des pays d'Afrique. De même qu'il faut se battre contre l'esthétique de l'illusion et l'esthétique du mensonge dont l'olympisme est le grand garant, les Jeux olympiques ne véhiculent aucune liberté politique — que la Chine organise les Jeux de 2008 n'en fera pas une démocratie, bien au contraire, de même que le développement économique qu'elle connaît n'est pas un facteur d'émancipation politique non plus — il faut se battre contre l'esthétisation sportivo-olympique de l'émancipation politique des populations dominées. Demain, à Athènes, des athlètes de plus de 200 nations leur serviront de porte-drapeau. Parmi ces pays, un grand nombre n'a de démocratie qu'un titre voilant la réalité de régimes politiques dictatoriaux. Contrairement à ce que pense Marie-George Buffet, les Jeux olympiques n'appartiennent pas aux athlètes mais aux États dont les individus arborent le maillot, aux États et aux multinationales dont les athlètes sont la propriété, le capital, des valeurs de potentiels gains de valeurs¹⁹ aussi bien réels que symboliques d'ailleurs. Ces régimes dictatoriaux dont il est fait mention ont la principale particularité de faire taire toute opposition politique, et pour cela (ab)usent d'un ensemble de pratiques bien connues : organiser des élections

¹⁸ Voir sur ce sujet le récit de vie de Céline Dutot, « Fragments d'une vie d'athlète », in Patrick Vassort (Sous la direction de), *Les IrrAductibles*, n° 4, (« Sociologie politique de l'institution sportive »), à paraître.

¹⁹ Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, op. cit.

truquées, réprimer dans le sang toute voix dissidente, contrôler la presse, interdire les manifestations, proscrire les syndicats, maintenir en détention des opposants sans chefs d'accusation, les torturer, les emprisonner dans des conditions inhumaines, leur organiser des procès non équitables, les faire disparaître, les condamner à mort. Dans ces pays, la lutte des femmes, si lutte des femmes il y a, est soumise à la même répression car relève également d'un combat politique pour la justice et le respect des droits fondamentaux. Ainsi, il est nécessaire de lutter contre ce fantasme communément partagé qui veut que la participation de femmes aux Jeux olympiques soit significative d'émancipation politique, tout comme la participation des noirs n'en fut jamais une. C'est un fantasme, tout comme la trêve olympique relève du mythe.

Plus efficace que de militer pour la présence de délégations féminines au Jeux olympiques²⁰ serait de faire pression sur le CIO afin que celui-ci refuse la participation aux Jeux olympiques aux pays ne reconnaissant pas ou bafouant les libertés fondamentales, dont les droits égaux entre hommes et femmes²¹.

Comment, en effet, jouer le jeu de l'amour universel, dont l'union nationale autour des athlètes à la gloire des pays — et donc des régimes — représentés, alors que l'on sait que ces pays sont la proie de luttes intestines sanglantes ? Pourtant, c'est toute l'histoire de l'olympisme que l'histoire de ces collusions. En 2000 par exemple, alors que le CIO finance à grands coups de publicité la participation du boxeur Ramos²², Andrew Jennings dénonce que simultanément, le CIO a cherché à obtenir la libération de Bob Hassan, un escroc trafiquant d'armes²³. Mais ces mêmes Jeux ne furent-ils pas l'occasion pour l'Australie de se refaire une virginité politique, comme l'explique cet aborigène interrogé par un journaliste ? Celui-ci déclare en effet : « le geste de Cathy [Freeman] ne représente rien pour notre communauté. Elle est riche et en bonne santé et totalement intégrée. Elle est devenue la bonne conscience d'un peuple qui continue de nous persécuter... jusqu'à la fin »²⁴. L'année de ces Jeux — de la réconciliation nationale et internationale —, Amnesty International épinglait l'Australie pour « détention arbitraire d'au moins 3000 demandeurs d'asile et *boat people* »²⁵ ainsi que pour renvoi dans leur pays de demandeurs d'asile risquant d'être soumis à la torture. Le rapport mentionne également « un nombre disproportionné d'Aborigènes morts en détention dans des conditions parfois controversées »²⁶. Toujours la même année, en mai, le Premier ministre avait « refusé de prendre part à des manifestations publiques visant à la reconnaissance de violations des droits humains commises par le passé contre des populations autochtones. Il [avait] par ailleurs fait part de son opposition aux propositions de réconciliation et de tolérance raciales, fruit du travail qu'effectue depuis dix ans en ce domaine le *Council for Aboriginal Reconciliation* »²⁷. L'union nationale autour des héros

²⁰ C'est actuellement l'objet de nombreux colloques et un cheval de bataille du CIO. Ainsi, lors de la conférence mondiale sur le sport et les femmes qui s'est déroulée il y a peu à Marrakech, qui a accueilli quelque 600 personnes venues de 137 pays et qui visait à augmenter la participation des femmes aux Jeux olympiques, M. Rogge a indiqué avoir évoqué l'évolution du sport au Maroc et la participation marocaine aux prochains Jeux olympiques d'Athènes, lors de ses entretiens avec Mohammed VI, qui l'a reçu au palais royal de Tanger. Quant au roi du Maroc, il aurait confié au président du CIO « attacher beaucoup d'importance au rôle de la femme dans le sport ».

²¹ Jusqu'ici, le CNO afghan était le seul à avoir été suspendu par le CIO, en raison du refus exprimé par le régime des Talibans par rapport au sport féminin. Pourtant, au regard des régimes liberticides mis en scène aux JO, encore une fois, on ne peut que s'étonner que dure encore la mascarade olympique dont il est tout de même mentionné dans la charte que « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au Mouvement Olympique ». Cela laisse songeur quant à la participation des 202 nations représentées cet été à Athènes. Dans ces conditions, plutôt que de réclamer des délégations de femmes, c'est le boycott de ces Jeux qu'il faut réclamer !

²² Journal *L'Équipe* du 15 septembre 2000, supplément JO, p. 17.

²³ Sylvain Cypel et Frédéric Potet (avec Jean-Claude Buhner), « Juan Antonio Samaranch quitte le CIO, mais pas le mouvement olympique », in *Le Monde*, 14 juillet 2001.

²⁴ *Courrier International*, 14 septembre 2000.

²⁵ Amnesty international, *Amnesty international. Rapport 2001*, Paris, Les Éditions Francophones d'Amnesty international, 2001, p. 59.

²⁶ *Ibidem*, p. 60-61.

²⁷ *Ibid.*, p. 59.

nationaux et autour de l'organisation des Jeux participe de la négation de ces luttes en profitant aux régimes instaurés, en leur donnant notamment sur le plan international, une représentation positive²⁸.

Ainsi les Jeux olympiques accueillent-ils des pays comme l'Arabie Saoudite, le Nigeria, le Cameroun, le Qatar, la Mauritanie, les Émirats-Arabes-Unis, la Libye, le Soudan, l'Iran, le Bahreïn, le Kazakhstan, le Koweït, l'Inde, le Mali. Dans tous ces pays²⁹, où la soumission des femmes est inscrite soit dans la loi, soit dans les mœurs, où écraser la liberté d'expression est le sport national, où les châtiments corporels et mutilations (lapidation, excision, etc.) sont également pratiques courantes voire inscrites dans la constitution, que des femmes participent aux olympiades ne représentera jamais rien, comparé aux bénéfiques qu'en pourra retirer le pouvoir établi. Croire le contraire, c'est oublier qu'il en va avant tout de la volonté des États que de produire des champions et des championnes, et si demain le Qatar décide de produire quelques championnes d'athlétisme, c'est que le profit, le gain — ne serait-ce que symbolique — qu'il pourra en retirer seront bien supérieurs à ceux des femmes qui n'auront pas pour autant plus de droits. Certes, quelques jeunes filles se prendront à rêver de devenir célèbres, mais qu'est-ce qu'une émancipation politique qui ne saurait profiter qu'à quelques porte-parole privilégiés et formés par le pouvoir, pour le pouvoir, sinon une mystification ? Lorsque le Qatar propose à Marie-José Pérec et Cathy Freeman, après les Jeux olympiques de Sydney, de venir en découdre sur son sol³⁰, ne nous y trompons pas, l'intention n'est pas d'émanciper la femme qatarie qui — à égalité avec son homologue masculin — n'a pas le droit de vote, ne représentait en 1995 que 35 % de la population, et ne représente que 7 % de la population active³¹. En revanche, on sait qu'en vue de l'organisation des Jeux d'Asie en 2006, le Qatar a organisé récemment des compétitions où participèrent des femmes qataries. Pourtant, nul n'ignore que ces compétitions de femmes qui ont eu lieu récemment ne relèvent guère d'une volonté politique liée à l'émancipation politique des femmes, bien que l'Émir Hamad Al-Thani ait annoncé il y a peu un ensemble de réformes politiques, mais sont dues au fait que le Qatar organisera les Jeux d'Asie en 2006. Tous les histrions de l'olympisme verront dans ce type d'événements un signe d'ouverture ! La réalité, c'est qu'ils ne s'interrogeront jamais quant aux conditions réelles du droit des femmes — et des travailleurs im-migrés qui représentent deux tiers de la population, sans droit syndical ou politique, quasiment sans droits sociaux ni perspective d'intégration —, c'est qu'ils ne remettront jamais en cause le fait qu'au Qatar se dresse, par le sport, depuis plusieurs années, une tribune politique internationale totalement démesurée pour un pays dont le territoire est à peine plus grand que la Corse, et qui compte environ 600 000 habitants, c'est qu'ils n'interrogeront jamais le prix de l'excellence sportive qatarie. Les gains symboliques pour le régime peuvent-ils réellement être à la hauteur des investissements économiques réalisés ? Voilà une question qui devrait retenir l'attention des commentateurs... et conduire à relativiser la place faite aux femmes dans ce contexte puisque l'hypothèse est forte qu'elles ne soient jamais qu'un instrument du pouvoir, de la monarchie de

²⁸ Voir sur ce sujet les travaux de la Théorie critique du sport et particulièrement ceux de Jean-Marie Brohm et Patrick Vassort. Voir également Patrick Rotman, « Le podium est une tribune », in *Les Brûlures de l'histoire*, n° 50, documentaire diffusé sur France 3 le 7 avril 1996.

²⁹ Le fossé entre civilisations traditionnelles d'une part, et moderne d'autre part, conduit par conséquent à des chocs culturels qui peuvent émouvoir la communauté internationale. En 2002, une femme nigériane, Safiya Hussaini, condamnée à mort par lapidation pour adultère par un tribunal islamique, a finalement recouvré sa liberté, suite aux pressions exercées par des organisations aussi bien locales qu'internationales pour épargner sa vie. Nous avons en mémoire également le cas de Betty Mahmoudi, cette américaine d'origine iranienne (auteure de *Jamais sans ma fille*) qui au cours d'un voyage touristique en Iran avec sa fille et son mari, se vit confisquer son passeport par ce dernier. Prisonnière dans ce pays, elle fut contrainte d'adopter le mode de vie strict et stigmatisant de ses compatriotes, avant d'organiser de manière épique sa fuite hors du pays, puis hors de cette région du globe qu'est le Moyen-Orient. Nous n'omettons pas une autre affaire présentée par cette même auteure dans *Vendues*, où elle relate l'histoire de Zana, quinze ans, et de sa soeur Nadia, quatorze ans, vendues par leur père à des familles arabes du Yémen en vue d'être mariées. Zana a réussi à fuir mais sa soeur et ses enfants sont toujours captifs. Voir également sur ce sujet Bernard Hourcade, *Iran. Nouvelles identités d'une république*, Paris, Éditions Belin/La documentation Française, 2002, pp. 184-191 ; voir Djavann Chahdortt, *Bas les voiles !*, Paris, Gallimard, 2003 et Marjane Satrapi, *Persepolis*, Paris, L'Association, 2000, 2001, 2002, 2003 tomes 1 à 4.

³⁰ *La Lettre de l'économie du sport*, n° 541, mercredi 4 octobre 2000. « Le pont d'or proposé à Marie-José Pérec, juste après sa fuite de Sydney, par les organisateurs du meeting de Doha (finale du Grand Prix international), qui accueilleront Cathy Freeman. Selon *L'Équipe*, la somme de 1 million de dollars a été évoquée ».

³¹ Voir sur ce sujet Joni Seager, *Atlas des femmes dans le monde. Émancipation ou oppression : un paysage contrasté*, Paris, Éditions Autrement — Atlas/Monde, 1998. Selon une déclaration du Cheikh Hamad Al-Thani, « il est plus important d'être reconnu au Comité international olympique (CIO) qu'à l'Organisation des Nations Unies. Tout le monde respecte les décisions du CIO », cité par Pascal Boniface, « De la chaîne Al-Jazira à la promotion du sport. Le Qatar se veut un modèle pour le Golfe », in *Le Monde diplomatique*, n° 603, juin 2004.

droit islamique — faut-il le rappeler³² ? Mais que dire lorsque l'on sait que ce même pays, qui a acheté récemment les coureurs kenyan Hassan Abdullah Ahmed, 4^e du 10 000 mètres au Championnat du monde à Saint Denis (un des plus rapides de l'histoire) et Stephen Cherono (renommé Saif Saaeed Shaheen), meilleur performeur mondial sur 3000 mètres steeple et sur 5000 mètres en 2003, Champion du monde sur 3000 mètres steeple de Saint Denis — au prix d'une rente à vie et de quelques primes — exploite dans le secret quelques jeunes pousses de manière plus que douteuse, sous le contrôle de l'armée, leur confisquant leur passeport et les faisant travailler sous la menace permanente d'expulsion³³ ! Les athlètes qataris viennent principalement de la Somalie, du Burundi, du Kenya et de l'Érythrée. Ils jouissent d'un statut militaire et de la citoyenneté qatarie qu'ils peuvent perdre — contrairement à la nationalité — à n'importe quel moment. Le Qatar met ainsi un point d'honneur à se positionner, par ses pratiques, dans les championnats militaires, très importants en Asie, les championnats internationaux de jeunes — n'hésitant pas pour cela à rajeunir quelques identités fraîchement qataris — et, bien évidemment, toutes les compétitions internationales les plus médiatiques. Dans un autre ordre d'idées, il y a bien longtemps que l'école marocaine d'athlétisme abrite en ses murs quelques jeunes filles et jeunes hommes que les mythes Skah puis maintenant El Guerrouj font courir. De là à dire que les conditions des femmes au Maroc en soient meilleures... En Algérie, durant l'été 1992, le 10 août, quelques jours après l'assassinat de Mohammed Boudiaf (le 29 juin) — celui-ci présidait alors le Haut Comité d'État instauré suite au coup d'État « constitutionnel » mené par l'armée pour faire barrage à un possible succès du F.I.S. aux élections —, alors que l'état d'urgence est proclamé et que l'année marque le début d'une décennie sanglante³⁴, à Barcelone, l'Algérienne Hassiba Boulmerka remporte la médaille d'or sur 1500 m. Elle déclare après sa victoire :

« Nous sommes de véritables démocrates [...]. Toutes les femmes sont autorisées à faire du sport sans exception. On n'a pas de problèmes. On n'a pas de loi contre le sport [...]. L'Algérie est un pays très simple. Toutes les choses ne se passent pas aussi mal. Le problème politique que nous sommes en train de traverser, ça existe dans tous les pays du monde, qu'ils soient démocrates ou non démocrates. Je pense que c'est normal. [...] Les intégristes sont avant tout des Algériens [...]. Je ne suis pas une politicienne. Je suis simplement un petit bout de femme qui essaie de satisfaire tout le peuple algérien sans exception »³⁵. Et celle-ci de poursuivre : « Je suis une femme très nationaliste. [...] Même si les conditions sont très difficiles, j'ai décidé de travailler ici en Algérie. Pour que lorsque je serai un jour une championne, je sois vraiment le véritable symbole. Qu'une femme sans rien, dans une société pleine de traditions, dans une société où la religion est beaucoup pratiquée, qu'une femme réussisse dans un domaine comme le sport. [...] J'ai essayé [...] de montrer qu'on peut réussir en Algérie. [...] J'ai voulu démontrer la force de l'Algérie. Que la femme algérienne, ce n'est pas seulement une femme dans un tissu, ce n'est pas la femme au foyer entre quatre murs, ce n'est pas la "titi", la femme qui met le walkman et mâche le chewing-gum. Je voulais montrer la véritable femme algérienne. La femme courageuse, la femme nationaliste, qui aime l'Algérie, la femme de notre Révolution »³⁶.

On va s'apercevoir dès lors que la championne prétend, par ses performances sportives, à faire légitimer politiquement la pratique sportive féminine dans son pays, en vue de transcender le champ politique par le sport :

« J'ai un devoir envers ces jeunes, envers mon pays. C'est d'aider mon pays d'une autre façon, d'une image non politique. D'une image sportive. Je suis en train de lancer des messages qui ne sont pas sous la couverture d'un

³² Sur le processus de modernisation annoncé le 21 mai dernier, voir Pascal Boniface, « De la chaîne Al-Jazira à la promotion du sport. Le Qatar se veut un modèle pour le Golfe », in *Le Monde diplomatique*, *op. cit.*

³³ L'arrangement officiel passé entre le Kenya et le Qatar consiste en la construction d'une piste moderne à Eldoret. Là s'entraînent de nombreux kenyans, dans des conditions de vie effrayantes et dont le seul avenir possible est d'être repéré par un manager. Et là, viennent les cueillir quelques managers des pays du nord qui les « préparent », du moins « ajustent » leurs préparations pour les faire courir dans les meetings et dans les courses sur route en exploitant au mieux leur pauvreté, en en faisant, comme l'on dirait dans un autre jargon, de bonnes « bêtes de rapport ».

³⁴ Voir sur ce sujet Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 279.

³⁵ Michel Bole Richard, « Hassiba Boulmerka en pleurs », in *Le Monde*, 11 août 1992.

³⁶ Odile Baudrier, « Hassiba Boulmerka, la fille de tous les Algériens », in *Athlé VO2*, n° 35, mars 1992 ; entrevue rééditée dans « Flash back avec Hassiba Boulmerka », in *VO2 Marathon*, n° 96, avril 1998, pp. 41-42.

parti politique. C'est d'une façon sportive, gentille. Que les gens travaillent de la même façon que je travaille, qu'ils se sacrifient comme je le fais »³⁷.

L'athlète cherche ici, à travers ses déclarations, à montrer le rôle de symbole dont elle se sent investie, en tant que femme sportive, afin de changer les mentalités dans son pays : par sa réussite dans le sport, elle souhaite non seulement modifier les représentations traditionnelles relatives à la femme algérienne, mais encore dynamiser l'ensemble de la population algérienne, en encourageant à une participation collective au développement économique de la nation (« Je dis qu'il faut être parmi les meilleurs dans tous les domaines. Dans le sport, dans la médecine, dans l'agriculture »³⁸). Une mission nationale ambitieuse d'encouragement qu'elle assume et se charge d'accomplir. Pourtant, on ne peut s'empêcher de trouver ambiguë sa position à ce moment de l'Histoire de son pays, car n'oublions pas qu'alors, ce « petit bout de femme » se bat pour dire à toutes les algériennes — et au monde entier — qu'il suffit de vouloir et de travailler très dur pour devenir quelqu'un dans un pays où 59 % des femmes sont analphabètes (contre 32 % des hommes), où seules 8 % exercent un emploi rémunéré (et représentent 10 % de la population active), où les femmes ont besoin de l'autorisation d'un tuteur mâle pour voyager, et où la condition des femmes au regard de la loi dans la société se dégradera au cours des années 90 sous la montée de l'intégrisme religieux³⁹. À son retour au pays, un homme politique remerciera Hassiba de l'avoir converti au sport féminin :

« À la sortie de l'avion, il y avait le Président de l'Assemblée Populaire Nationale. Il m'a embrassée, il m'a félicitée, et il m'a demandé des excuses. Car un jour il avait été parmi les députés qui avaient voulu voter contre le sport féminin. Il m'a dit "Nous nous sommes trompés". Pour moi, c'est un très grand gain. J'avais changé beaucoup de choses »⁴⁰.

Dans le contexte que l'on sait, on imagine comment la satisfaction personnelle retirée par l'athlète entraine en collusion avec les intérêts des hommes au pouvoir !

L'Éthiopie mène depuis quelques années une politique de sport de haut niveau féminin, particulièrement en athlétisme. En 2000, à Sydney, sur 10 000 m, Derarte Tulu et Gete Wami remportent respectivement les médailles d'or et d'argent, quant à Wami, elle remporte par la même occasion dans la foulée le bronze sur 5000 m. L'Éthiopie n'en est pas moins un des pays où les libertés politiques sont perpétuellement bafouées, où la torture de prisonniers politiques est largement répandue, où des exécutions extrajudiciaires seraient pratiquées, où la liberté de la presse n'existe pas. Mammo Wolde, champion olympique sur marathon en 1968 et ancien fonctionnaire du *Dergue* (ex-gouvernement militaire de Mengistu Haile-Mariam) — dont les membres sont poursuivis pour génocide, crimes de guerres et autres crimes contre l'humanité — était, en 2001, toujours en prison, en attente de jugement⁴¹. La mozambicaine Maria Mutola, médaillée d'or à Sydney sur 800 mètres, se déclarait heureuse et le journal *L'Équipe* heureux de partager cette joie, le 25 septembre 2000, de remporter cette victoire le jour de la fête nationale du Mozambique⁴². Fête et union nationales autour de la victoire olympique alors que depuis le début de cette même année, le gouvernement réprimait les mouvements de protestation contre les résultats des élections de décembre 1999 sur lesquelles planaient de larges suspicions de fraudes. Régulièrement, le gouvernement mozambicain use d'exécutions extra-judiciaires, et un mois après la victoire olympique de Mutola et la fête nationale, au moins 80 personnes qui manifestaient à l'appel de la *Renamo* (Résistance Nationale Mozambicaine) sont mortes en garde à vue. Mortes de faim ou par asphyxie, les gardiens seraient restés mués aux appels à l'aide⁴³. Mais en 2000, pour plusieurs millions de téléspectateurs, le Mozambique n'aura jamais été incarné que par Maria Mutola, une manière d'oublier, entre autres, que dans ce

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ *Ibid*.

³⁹ Voir sur ces différents points Joni Seager, *Atlas des femmes dans le monde. Émancipation ou oppression : un paysage contrasté*, *op. cit.*

⁴⁰ Odile Baudrier, « Flash back avec Hassiba Boulmerka », in *VO2 Marathon*, n° 96, *op. cit.*, pp. 41-42.

⁴¹ Amnesty international, *Amnesty internationale. Rapport 2001*, *op. cit.*, pp. 157-160.

⁴² *L'Équipe*, 25 septembre 2000, supplément spécial Jeux olympiques.

⁴³ Amnesty international, *Amnesty internationale. Rapport 2001*, *op. cit.*, pp. 257-269.

pays, 84 % des femmes sont analphabètes (contre 51 % des hommes)⁴⁴. Quant au Kenya, il est célèbre pour ses paysages, ses safaris photos et bien évidemment pour et par ses athlètes, beaucoup plus, malheureusement, que par sa situation politique. La situation des femmes dans ce pays est tristement égale à celle des pays pauvres dans lesquels la domination masculine s'exerce « naturellement ». La star féminine de l'athlétisme kenyan, Tegla Loroupe, déclarait en 2000, à Sydney où elle porte haut les couleurs de son pays en remportant une médaille d'or (sur marathon), que même dans sa situation, elle ne resterait pas vivre au Kenya⁴⁵ car, disait-elle, une femme, quoiqu'elle fasse, restera toujours une femme et est condamnée, dans ce pays, à servir le mâle dominant : « Même si je suis une championne et si je fais vivre les miens, à la maison je n'en reste pas moins une simple femme. Quelqu'un qui doit rester soumise à la loi des hommes »⁴⁶. On pourrait s'étonner, dans ces conditions, que ces championnes, Maria Mutola et Tegla Loroupe, s'investissent ou envisagent de le faire après leurs carrières sportives, dans des projets visant à mettre en place des structures d'entraînement dans leurs pays où la scolarisation des filles, par exemple, fait cruellement défaut. Mais vraisemblablement est-il plus envisageable et politiquement correcte, de contribuer à former une élite sportive qu'un vivier de jeunes femmes intellectuellement aptes à faire valoir et à développer leurs droits. Et l'excellence sportive de produire de l'excellence sportive, pour de l'excellence sportive qui, au moins, ne transforme pas l'ordre établi !

Alors pourquoi l'olympisme sert-il sans arrêt de tribune politique à ces régimes politiques ? La réponse, c'est l'éternel paradoxe de l'olympisme, est inscrite dans son institutionnalisation, dans la sociogenèse de cette institution. Un paradoxe que nie ouvertement Marie-George Buffet pour ne pas reconnaître la fonction, historique, de mystification des réalités politiques jouée par l'institution olympique. La liberté politique des femmes, comme celle des hommes, ne peut être incarnée par des athlètes d'État, sauf à croire qu'une performance sportive puisse avoir une valeur politique en soi. Or, c'est là que se fonde la mystification, comme si en 2004 nous en étions toujours à estimer que la bonne santé d'une nation se mesure au nombre de ses médailles olympiques⁴⁷. Cette croyance mythique qui mène la secrétaire générale du parti communiste français à imaginer que la liberté, accordée par une société, des femmes à jouir de leurs corps puisse être corrélée automatiquement à leur représentation sportive olympique relève de celle, plus générale, qui établit ce rapport impensé entre performance, rendement, esthétique et éthique, et qui a offert à toutes les dictatures une légitimité politique nationale et internationale. Elle est établie sur la mise en évidence d'une différenciation objective des corps, valorisée et servant à l'établissement d'une hiérarchie. Cette idéologie est aussi celle qui prévaut dans les pays dits développés où les idoles ne sont plus « spirituelles » — religieuses ou politiques — mais sportives, où la valeur d'un homme est fonction de sa valeur spectaculaire ; les « Zidane Président » en sont la triste illustration, illustration d'une masse crétinisée, shootée, sous perfusion footballistico-sportive⁴⁸. La même masse s'agglutinera, cet été, devant le petit écran pour se réjouir, avec ses hommes politiques, des victoires françaises et des « Marseillaise » qui viendront les souligner. Le peuple sera peut-être dans la rue, persuadé que les performances sportives françaises à Athènes sont le signe de sa valeur et les athlètes ses représentants les plus dignes. Les hommes politiques féliciteront les meilleurs ambassadeurs et représentants de leur politique en France et à l'étranger. Quelques intellectuels ne manqueront pas une occasion de se sentir près du peuple et de poétiser l'événement⁴⁹. Il faudrait interroger Marie-George Buffet sur ce qu'elle pense de ces femmes athlètes qui représentaient l'Allemagne de l'Est dans les années 70-80 et qui contribuaient, elles aussi, à l'unité nationale fantasmatique en même tant qu'à la

⁴⁴ Joni Seager, *Atlas des femmes dans le monde. Émancipation ou oppression : un paysage contrasté*, op. cit.

⁴⁵ Margaret Maury, une athlète qui concourait auparavant pour le Kenya, s'est récemment exportée vers la France, sa toute nouvelle naturalisation française lui ayant permis de revêtir la couronne de championne de France 2004 de cross-country, sur l'épreuve longue.

⁴⁶ *Courrier international*, 7 septembre 2000.

⁴⁷ C'est George Pompidou, alors Premier ministre du Général De Gaulle, suite à la « débâcle » de Rome, en 1960, qui déclarera que, « la santé des athlètes est la preuve de la santé du régime ». Cité par Jean-Jacques Bozonnet, *Sport et société*, Paris, Le Monde Éditions, 1996, p. 54.

⁴⁸ Voir sur ce sujet Jean-Marie Brohm et Marc Perelman, *Le Football, une peste émotionnelle. Planète des singes, fête des animaux*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2002.

⁴⁹ Voir sur ce sujet Marc Perelman, *Les Intellectuels et le football. Montée de tous les maux et recul de la pensée*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2002 et Patrick Vassort, *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, op. cit.

valorisation internationale de la puissance nationale⁵⁰. Valorisation internationale de la chair performante, de la puissance mécanique et technologique, élévation de cette puissance en puissance politique. Où étaient les femmes ? Écrasées, par la puissance ! Écrasées par l'État, par leurs muscles faits muscles d'État, cuirasse musculaire de la dictature. Ce qu'elles pouvaient incarner en termes de liberté politique et en tant que femmes... Où encore pourrait-on faire porter l'interrogation sur les écoles d'athlétisme et de gymnastique féminine russe et roumaine de la même époque, et pourquoi pas sur les pratiques alors en vogue à l'INSEP qui, contrairement à celles dénoncées dans l'ex-RDA⁵¹, sont jusqu'à maintenant restées quasi-secrètes et secrets d'État⁵² ?! Nous pourrions aussi chercher à savoir quels sont les fonds étatiques réservés à la promotion des activités physiques « scolaires », « éducatives », « culturelles » par rapport aux fonds consacrés à la préparation olympique et aux infrastructures nécessaires dans l'unique but de mener une politique de sport d'élite⁵³. Mais pourquoi ne pas

⁵⁰ Ou encore faudrait-il l'interroger sur ce qu'elle pense de ces unions nationales qui tous les deux ans s'organisent autour de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Pierre Cherruau, *Courrier international* du 28 janvier 2000, dans un article intitulé « Le football, ballon d'oxygène de l'Afrique », écrit : « Des miracles en Afrique, le ballon rond en produit beaucoup d'autres : le temps d'un match, les rivalités ethniques s'évaporent ». Et plus loin : « Au Nigeria, "quand l'équipe nationale est sur le terrain" souligne le "Post Express" de Lagos, "toute la population a le sentiment d'appartenir à une même nation". Alors qu'ils s'estiment marginalisés dans la société, les Igbo (ex-Biafra) occupent une place centrale dans la sélection nationale. Que feraient les Super Eagles sans Nwankwo Kanu, objet d'un véritable culte chez les musulmans comme les chrétiens, les Haoussas comme les Igbo ? Capitaine de la sélection nationale, championne olympique à Atlanta — une première pour l'Afrique —, il incarne un tout autre rêve : celui d'une Afrique qui fait trembler les ex-colonisateurs ». Évoquant la même compétition, *Le Marabout*, mensuel satyrique africain — qui n'existe plus —, dans son édition de février 2002, par la plume de Omar Bocoum, « Fou le foot ! Le foot ne tourne plus rond », évoque la réalité de l'union nationale nigérienne : « Des grands fouets tournoient dans l'air. Avant de s'abattre sur les dos de la foule qui hurle sa douleur. Des coups de feu claquent. Des hommes courent pour échapper aux jets de pierre, à la lapidation par la foule déchaînée. Scène ordinaire d'une journée de la colère dans les territoires occupés de Palestine ? Non, tout simplement la fin d'un match de foot, celui de la dernière finale de la Coupe d'Afrique des nations, disputée à Lagos. Ce jour-là, il y a tout juste deux ans, le Nigeria avait été battu par le Cameroun en finale, devant son public. Au lieu de s'attaquer aux supporters adverses — il est vrai fort peu nombreux, prudence oblige — ou aux joueurs camerounais, les supporters nigériens avaient jeté tout ce qui leur tombait sous la main sur leur équipe. Lorsque l'arbitre a sifflé la fin du match, les aigles ont battu des records du 100 mètres. De peur d'y laisser des plumes. Les Flyings Eagles s'étaient réfugiés dans leur Mercedes 600 sous la protection de gardes du corps. Car désormais les Kanu, West et autres Okocha ne font plus un pas à Lagos sans la protection d'armoires à glaces réfrigérantes qui feraient passer à presque tout le monde le goût de la bagarre. Sauf aux Nigériens, peuple étonnant qui s'attaque à ses joueurs préférés dès qu'ils perdent un match ou qu'ils ne se montrent pas assez généreux quand ils reviennent au pays. Car la fortune de l'aigle est censée être illimitée dès lors qu'il dribble au pays des blancs. [...] À chaque CAN, à chaque Coupe du monde revient la même antienne. Où est passé le pogon ? Ces carottes que le chef d'État brandit, au moment crucial, pour inciter les joueurs à mouiller le maillot et les supporters-électeurs à lui renouveler leur confiance. Quel président de la fédération a encore "bouffé l'argent" ? se demandent à l'unisson les médias et les fans avachis devant leur écran de télévision, une canette à la main ». Cette année encore, la CAN fut l'occasion d'affrontements et de violences multiples, à l'occasion notamment du match opposant l'Algérie au Maroc à Sfax. Voici par exemple quelques reportages lus dans les quotidiens algériens *Liberté* et *Le Matin* dans leurs éditions du 10 février 2004 : « "Les forces de l'ordre nous ont demandé de faire la queue et de brandir billets et passeports en l'air. Lorsque nous nous sommes exécutés, nous avons été copieusement tabassés avec une violence inouïe. C'était comme si un ordre avait été donné en haut lieu pour un passage à tabac en règle". Pire, raconte un autre supporter, "j'ai vu des éléments des forces de l'ordre briser les vitres des voitures algériennes stationnées à proximité du stade". Un autre supporter déclare : "Tout se passait bien jusqu'au moment où un officier a frappé un Algérien violemment. Quelques supporters sont intervenus pour le sauver et c'est alors que les brigades d'intervention ont commencé leur tabassage de tout Algérien sur leur chemin". "Regardez", rétorque un autre supporter en nous montrant des blessures sur le dos et aux pieds. Dans les tribunes du stade, tout se passait bien tout comme sur le terrain jusqu'au deuxième but des Marocains lorsque des pseudo-supporters algériens se sont mis à jeter des projectiles et des sièges arrachés sur la pelouse. L'intervention de la brigade anti-émeute de la police tunisienne a été très brutale. Même les supporters innocents de tout acte de vandalisme ont été sévèrement tabassés. Des traces de sang étaient visibles sur des supporters algériens près du tunnel menant aux vestiaires du stade M'hiri. Même notre représentant diplomatique est intervenu auprès du gouverneur de Sfax dans la tribune officielle. Des affrontements ont eu lieu à l'extérieur du stade où les forces de l'ordre ont même utilisé des bombes lacrymogènes contre des supporters algériens dont plusieurs ont été sérieusement blessés. Le bilan de ce passage à tabac est considérable et on parle même de plusieurs morts en plus d'un très grand nombre de blessés. Les autorités tunisiennes affirment qu'aucun décès n'est à déplorer. Sur la route menant de Sfax à Sousse, des citoyens sfaxiens se faisaient un plaisir de s'en prendre à tout véhicule immatriculé en Algérie. Un véhicule transportant des journalistes algériens a vu sa vitre brisée par un grand caillou qui a failli blesser un journaliste. Un autre groupe de journalistes a été mobilisé par les membres du comité d'organisation de la CAN jusqu'à minuit moins le quart pour raison de sécurité, disent-ils, avant d'être autorisé à quitter Sfax en même temps que les joueurs marocains ».

⁵¹ Voir sur ce sujet « Selon des documents secrets publiés en Allemagne, la Stasi contrôlait le dopage des athlètes de l'ex-RDA », in *Le Monde*, 28 août 1993 ; Bénédicte Mathieu, « Les petites pilules bleues de la République démocratique allemande », in *Le Monde*, 11 janvier 1998 ; « Dopage : Un entraîneur est-allemand raconte », in *VSD*, décembre 1997.

⁵² Voir par exemple sur ce sujet les récentes déclarations de l'ex-lutteur Georges Marx, « Georges Marx au parler », in *L'Équipe*, 9 mars 2004 ; « Dopage : un ancien lutteur accuse sa fédération », in *Le Monde*, 10 mars 2004 ; « Lutte : le ministère aurait été alerté des problèmes de dopage », in *Le Monde*, 12 mars 2004.

⁵³ On apprend par exemple ces jours-ci que le CIO qui avait suspendu, le 17 mai 2003, le CNO irakien lors de l'invasion de l'Irak par les forces de la coalition dirigée par les États-Unis d'Amérique, lèverait cette suspension. En effet, une vingtaine d'athlètes

comparer les politiques d'émancipation des femmes dans les pays les plus pauvres aux politiques sportives... féminines ! Voilà qui permettrait d'étudier, sur la base de faits, l'effet politique réel du sport d'élite féminin sur les populations, voire de constater la contre-productivité possible et probable, tant économique que politique, des politiques sportives d'élite.

Pour l'heure, nous nous contenterons, tout en dénonçant la mystification olympique, de faire quelques propositions. On nous objectera probablement que la tribune politique offerte à ces pays de dictature — rappelons que la majorité des pays d'Afrique, aujourd'hui, n'ont de république démocratique que l'estampille qui dissimule la réalité de régimes dictatoriaux, où les inégalités s'accroissent, où les aides internationales, lorsqu'elles ne sont pas détournées, sanctionnent les aides sociales au développement⁵⁴, où les élections quand elles ont lieu ne sont que plébiscites, où la liberté de la presse n'est pas respectée, de même que sont réprimées toutes voix dissidentes — ne peut être que de moindre importance, relativement aux nombres de médailles glanées par leurs athlètes d'État. D'une part, cette objection ne tient pas dès lors que l'on considère l'effet national de ces médailles et la puissance des identifications nationales aux victoires des athlètes. Il n'y a qu'à observer et relever les déferlements de violence comme de joie qui suivent certains succès africains. D'autre part, la Russie et la Chine figurent parmi les quatre ou cinq états dont les équipes féminines aux Jeux olympiques sont les plus performantes. C'est dire l'importance qu'accordent ces régimes à l'événement, à tel point que la Chine, organisera les Jeux de 2008. La situation politique de la Russie, bien que l'État français évite dans ses rapports diplomatiques d'aborder la question, est des plus préoccupantes. Le Président Poutine, qui vient de remporter les élections présidentielles sans adversité, au cours de ce qui fut un véritable plébiscite⁵⁵, est le garant d'un régime qui enfreint les libertés fondamentales⁵⁶. Au cours de l'année passée, alors que les médias sont en partie contrôlés par le pouvoir, d'importants instituts de sondage indépendants ont été menacés de fermer et plusieurs sociologues dont les travaux sur la situation socio-économique et politique de la Russie contemporaine sont reconnus pour compter parmi les plus pertinents ont été contraints par le pouvoir et menacés de silence forcé⁵⁷. En Tchétchénie, alors que la reprise des combats, en septembre dernier, n'a même pas été votée à la Douma, l'armée russe — sous le commandement d'un Général que précède sa renommée de brute sanguinaire — se livre en permanence à des exactions sur les civils, exécutions sommaires, crimes racistes, viols des femmes, etc⁵⁸. Alors que l'État se félicite d'avoir provoqué le retour de la croissance, les inégalités sociales s'accroissent rapidement, la croissance ne tenant en partie qu'au maintien du prix du pétrole à l'exportation ; quant à la cooptation des oligarques de ce commerce avec les hommes au pouvoir, elle n'est plus à démontrer, ce qui peut expliquer, d'ailleurs, en quoi la croissance n'est absolument pas synonyme de développement économique et social⁵⁹. En Russie, l'espérance de vie des hommes et des femmes ne dépasse pas 59 ans. En 2000, alors que les athlètes Russes brillaient à Sydney, au mois de février, 60 civils étaient assassinés dans une banlieue de Grozny lors d'une « opération de nettoyage ». Le mois suivant, une opération du même type était de nouveau menée. Au cours de ces fréquentes opérations de nettoyage, les personnes appréhendées sont envoyées en « camps de filtration », détenues au secret, sans contact

irakiens pourraient participer aux prochains Jeux. Dans cet objectif, la coalition soutiendrait financièrement le CNO irakien – dont Ahmad al-Hejjiva al-Samarrai, un exilé irakien, a été élu nouveau président en janvier dernier – à hauteur de... 10 millions de dollars ! Il est, au-delà de la démesure que peut représenter cette somme, intéressant de constater que le CNO irakien, sous le régime de Saddam Hussein, ne fut pas suspendu plus tôt !

⁵⁴ Voir sur ce sujet Jean Ziegler, « Des mercenaires dévoués et efficaces. Portrait de groupe à la Banque mondiale », in *Le Monde diplomatique*, Octobre 2002. L'Égypte qui, par exemple, pendant plus de vingt ans a reçu quelque 3 millions de dollars d'aide des États-Unis par an, bien qu'interdisant toute manifestation de rue, que réprimant toute opposition (en 2002, l'Égypte comptait plus de 20 000 détenus politiques), que condamnant les homosexuels à de lourdes peines, est taxée, c'est Ignacio Ramonet qui le souligne, dans les « grands médias américains et français, de "régime modéré", et le dictateur est considéré comme parfaitement fréquentable... ». Ignacio Ramonet, « De la guerre perpétuelle », in *Le Monde diplomatique*, mars 2003.

⁵⁵ Voir sur ce sujet Marie Mendras, « En cassant la concurrence, le pouvoir se prive de la dynamique d'une société démocratique », in *Le Monde*, 8 mars 2004.

⁵⁶ Sur ce sujet, voir (sur radiofrance.fr) Marie Mendras, invitée en compagnie de Max Gallo, Yves Michaud et Jean-Louis Bourlanges, de l'émission « Esprit public », sur *France Culture*, le dimanche 21 mars 2004. Voir, pour une analyse de la situation politique actuelle de la Russie, Marie Mendras (Sous la direction de), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, Paris, Éditions CERI/Autrement, 2003.

⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁸ *Ibid*. Voir également Amnesty international, *Amnesty international. Rapport 2001*, op. cit., pp. 323-327.

⁵⁹ Marie Mendras (Sous la direction de), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, op. cit.

avec leur famille ni avec leur avocat. *Le Rapport 2001* d'Amnesty international fait, entre autres, mention de tortures quotidiennes et systématiques : « Les détenus y [sont] fréquemment violés, frappés à coup de marteau et de gourdin, ou encore torturés à l'électricité ou au gaz lacrymogène. Certaines informations font également état de détenus dont les dents auraient été limées ou qui auraient été frappés simultanément sur les deux oreilles, leurs tortionnaires cherchant ainsi à leur faire éclater les tympanes »⁶⁰. Toujours la même année, Andreï Babitski, un correspondant de guerre russe était enlevé en Tchétchénie, tenu en détention et battu par des soldats russes, puis remis en échange de soldats à des Tchétchènes soupçonnés de collaborer avec les forces fédérales avant d'être libéré⁶¹. Mais on ne vit de l'État russe à Sydney que de brillantes athlètes. La situation de la Chine qui, est-il bien nécessaire de le rappeler, organisera les Jeux de 2008 à Pékin, est aussi tristement intéressante. De même qu'au sujet de la Russie, d'aucuns n'hésiteront pas à convoquer un certain culturalisme déplacé pour justifier de ce régime de dictateurs, d'escrocs et de tortionnaires qui gouvernent, en Chine, les mêmes ne manqueront probablement pas de dire que c'est un pays qui s'éveille à la modernité et qu'il a besoin de temps pour s'émanciper politiquement. Ceux-là sont les mêmes qui sont persuadés que la croissance économique exceptionnelle enregistrée par la Chine ne peut que magiquement correspondre à un pays où les gens jouissent des libertés les plus fondamentales. Ceux-là, surtout, préfèrent ignorer la réalité de cette croissance, ce qu'elle signifie pour les travailleurs les plus pauvres⁶², les ouvriers surexploités et les paysans. Ceux-là, représentants politiques français en tête, ceux du CIO ne sont pas loin, préfèrent ne pas s'attarder sur la situation politique du pays. Là encore, alors que *L'Équipe* du 19 septembre 2000 titre « La Chine s'est éveillée »⁶³, la même année la Chine, une fois de plus, devait se tenir à la pointe des États tyranniques. Ainsi, par exemple, l'État réprime-t-il sévèrement ces manifestations de personnes protestant « contre le fait que les salaires de certains d'entre eux n'avaient pas été payés depuis 1998. Ils s'élevaient également contre l'absence de versements, depuis six mois dans certains cas, des indemnités de 2000 personnes licenciées et des pensions de 1000 retraités »⁶⁴. Était-ce là le signe ou/et le prix de la croissance économique ? La Chine s'est faite spécialiste dans l'art de rééduquer (par le travail) les siens qui appartiennent à des groupes religieux ou spirituels dits « organisations hérétiques » ainsi qu'aux pratiquants de qigong⁶⁵. Les réformateurs et dissidents sont placés en détention, condamnés, rééduqués par le travail. Des citoyens dénonçant la corruption sont emprisonnés pour activités anti-gouvernementales. La torture est un « sport national » en Chine, notamment à l'encontre des prisonniers politiques et des suspects de droit commun. Selon Amnesty international, « elle faisait partie intégrante de certaines campagnes politiques ou de lutte contre la criminalité très médiatisées »⁶⁶. Le nombre des personnes succombant à ces mauvais traitements est généralement passé sous silence par les autorités. Les prisonniers politiques ouïghoures sont régulièrement exécutés après avoir été torturés⁶⁷. Au mois de mars 2000, Rebiya Kadeer, militante influente des droits de la femme, était condamnée au terme d'un procès secret à huit années d'emprisonnement⁶⁸. Enfin, mais la liste pourrait être longue, rappelons qu'en 1989, sur la place Tiananmen à Pékin, plusieurs centaines de civils avaient été massacrés et des dizaines de milliers d'autres blessés ou arrêtés⁶⁹. En 2000, 200 personnes étaient toujours incarcérées en raison de leurs activités durant cet événement. Chaque année, une vague de répression précède la date anniversaire du massacre visant à faire taire ceux et celles qui réclament que justice soit rendue aux victimes⁷⁰. En 2008, sur cette même place, le Comité d'organisation des Jeux de Pékin a prévu de faire de l'endroit le stade de Beach Volley⁷¹. Probablement la compétition sportive permettra-t-elle aux autorités chinoises de parler

⁶⁰ Amnesty international, *Amnesty international. Rapport 2001*, op. cit., p. 324.

⁶¹ *Ibidem*.

⁶² Voir sur ce sujet Noam Chomsky, *De la Propagande. Entretiens avec David Barsamian*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2002.

⁶³ *L'Équipe*, supplément spécial Jeux olympiques, 19 septembre 2000, p. 13.

⁶⁴ Amnesty international, *Amnesty international. Rapport 2001*, op. cit., p. 113.

⁶⁵ *Ibidem*, p. 114.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 115.

⁶⁷ Voir sur ce sujet « Les momies du Xingjiang », in *Geo*, n° 221, 1997, p. 18.

⁶⁸ Amnesty international, *Amnesty international. Rapport 2001*, op. cit., p. 114.

⁶⁹ Liang Zhang, *Les Archives de Tiananmen*, Paris, Les Éditions du Félin, 2004.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 115.

⁷¹ Voir sur ce sujet *Courrier international*, n° 560, mercredi 26 juillet 2001 ; « JO 2008 : Paris travaille son budget, Pékin son image », in *La Lettre de l'économie du sport*, n° 550, mercredi 13 décembre 2000.

de réconciliation, la mise en scène de la sensualité féminine sur la place publique étant quant à elle, pour le CIO, garante d'un succès tant médiatique que financier⁷² ! Là où sévit la répression politique, l'on peut jouer, sous l'égide du CIO, au ballon en toute impunité... surtout s'il s'agit d'effacer les traces des martyrs de Tiananmen⁷³.

Du strass et des paillettes pour ces « esclaves » des temps modernes

Parmi les équipes de femmes les plus brillantes des prochains Jeux olympiques se trouveront probablement celles représentant les États Russe et Chinois. Peut-on raisonnablement imaginer que la présence de ces femmes championnes représente la situation de femmes libres alors que ceux qu'elles représentent, ceux qui les « produisent et les missionnent » privent de leurs droits les plus fondamentaux des milliers d'hommes et de femmes ?

Mais ce n'est pas tout, dans quelles conditions toutes ces femmes championnes travaillent-elles au quotidien ? À quelles cadences sont-elles soumises dans leurs usines championnes de la productivité sportive⁷⁴ ? Parce que le sport et l'olympisme jouissent de cette fausse image de « loisir », de l'acte volontaire, fantasme du « culte de l'effort volontaire » comme Coubertin écrivait en guise de définition du sport, on oublie quel est le prix de l'excellence olympique.

« Mourir » par le sport pour jouir de son corps : tel est le leitmotiv qui s'impose à la gent féminine, dès lors que celle-ci considère l'investissement sportif comme un moyen d'émancipation politique et de libération sexuelle. Cet affranchissement de la corporéité féminine, qui s'applique tant au corps de la femme, dans la « dé-couverture » de la surface corporelle et la mise en évidence des formes, que dans le fait de s'adonner à des pratiques sociales longtemps réservées aux hommes, engage cependant les sportives dans une dialectique : le sacrifice de leur corps à travers une pratique mortifère, en vue de l'acquisition d'une nouvelle identité sociale et politique pour la femme en général. Intéressons-nous un instant à ce cas qui, là encore, nous servira d'analyseur, celui d'Hassiba Boulmerka. Cette athlète algérienne, championne du monde du 1500 mètres à deux reprises (en 1991 et 1995) et championne olympique en 1992, s'exprimait en ces termes sur les motivations de son engagement sportif, lors d'une entrevue qui eut lieu peu avant les Jeux de Barcelone et qui se proposait de revenir sur son titre de 1991 :

« La vie d'un sportif, c'est beaucoup de souffrances. On souffre beaucoup dans notre vie, le travail, les blessures, les sacrifices. C'est l'éloignement de nos amis, de nos parents. À certains moments, à l'entraînement, on arrive à notre limite. Quand on fait des séries, l'acide lactique monte totalement, l'athlète s'évanouit. Il a le sentiment qu'il est pauvre, qu'il est un esclave. Qu'il est en train de se tuer, qu'il se crève. Le sport de haute performance, c'est l'enfer »⁷⁵.

Ce qu'elle relate démontre au plus haut point l'ingratitude de son travail d'athlète de haut niveau. Et d'ajouter, interrogée sur les raisons de son cri poussé après sa victoire en 1991 :

⁷² Voir sur ce sujet Claude Sobry, « La femme, objet ou créatrice du spectacle sportif : entre héroïsation et érotisation », in *Les Cahiers de l'université sportive d'été*, n° 16, (« Les femmes : un atout pour construire l'avenir du sport ? »), *op. cit.*, p. 132. « Les organisateurs de tournois ne trouvent leur équilibre financier que grâce aux championnes, les hommes n'attirant plus ni spectateurs, ni télévisions, avec les conséquences que cela peut avoir sur la venue des sponsors. Le cas du beach-volley est remarquable. Ce jeu s'est développé en Amérique du Sud, essentiellement sous l'impulsion des sponsors et des télévisions. Lorsque cette pratique a été réglementée, le maillot deux pièces a été imposé comme tenue officielle des femmes. L'intérêt de l'esthétisation, voire de l'érotisation de cette discipline a été l'origine même de son développement ». Dès lors comprendrons-nous mieux la rapidité avec laquelle le beach-volley a été promu sport olympique, avec les divers enjeux que cela suppose pour le CIO en termes de rentrées financières et de médiatisation, donc de perpétuation de l'institution. L'érotisme des joueuses de beach-volley lors de la partie prévue sur la place Tiananmen aux JO de 2008 effacera-t-il des mémoires les victimes et les condamnés de la sanglante répression de la manifestation estudiantine qui eut lieu voici 15 ans. À l'emprunt brohmien de Marx « Le sport : opium du peuple ! », Sobry se propose d'ajouter : « la sportive serait-elle l'héroïne du peuple ? », *ibidem*, p. 135.

⁷³ Liang Zhang, *Les Archives de Tiananmen*, *op. cit.*

⁷⁴ Sur le succès controversé des athlètes chinoises entraînées par Ma Junren : Gilles Bertrand, « Chine : la polémique de tous les records », in *Athlé VO2*, n° 51, octobre 1993 ; également, T. Yamada et J. Mochizuki (agence Shot) avec Odile Baudrier, « Les filles de Ma sont de retour », in *VO2 Athlétisme*, n° 3, janvier-février 1998.

⁷⁵ Odile Baudrier, « Flash back avec Hassiba Boulmerka », in *VO2 Marathon*, *op. cit.*, pp. 41-42.

« Pour moi, ce cri, il a regroupé tout. Tous les sacrifices. Sept mois sans voir mes parents, ni mes frères. C'est l'entraînement continu. C'est le trac. J'ai passé une semaine, je n'arrive plus à manger, ni à dormir. Je suis excitée. Je sens que je suis responsable. Qu'il faut faire quelque chose. Je me suis promis à moi-même qu'il faut que je gagne. J'ai donné un ordre à mon corps qu'il faut gagner aujourd'hui. C'est l'enfer. Ce cri là regroupe toutes ces choses-là. Je sais que j'ai gagné mais j'ai toujours le sentiment que je vais m'étouffer. Il faut crier. Quand j'ai crié, je me suis décompressée. Après j'ai senti une fatigue totale, je me suis sentie très lourde. J'ai commencé à pleurer. C'est très difficile de vivre ces choses-là. Pourquoi suis-je en train de vivre ces choses-là ? Il y a tout un stade qui applaudit, un peuple derrière la télé qui pleure. Pourquoi, moi je vis ça ? »⁷⁶.

Questionnée sur le paradoxe entre sa préparation olympique et la difficulté de son quotidien, l'athlète algérienne précise :

« Sincèrement, moi, je suis entre le marteau et l'enclume. D'un côté, il y a un peuple qui me pousse toujours à gagner, à faire plus et d'un côté, il y a l'entraînement dur, les blessures, les sacrifices, je suis toujours loin de ma famille. Je suis obligée de ne pas faire beaucoup de choses dans ma vie car je suis une athlète. Il y a des obligations et je ne sais plus ce que je vais faire. Satisfaire ces gens ? Vivre ma propre vie ? Continuer dans cet enfer de monde athlétique ? »⁷⁷.

Nous mesurons à travers l'éloquence de ces propos à quel point le sport peut constituer pour les femmes un instrument contrefait d'affirmation du renouveau de l'identité féminine au sein de la société (l'image de la femme algérienne, ici, en l'occurrence)⁷⁸. La réussite sportive d'une femme au plus haut niveau, malgré toutes les difficultés d'entraînement et d'existence liées à la condition sociopolitique spécifique de la gent féminine, de surcroît dans la société musulmane, obtiendrait, en raison de cette adversité, un impact apparent sur une partie de la population civile et politique. Or, nulle transformation sociétale concrète, au niveau du statut de la femme d'une part, ainsi que par rapport au sentiment de cohésion nationale en Algérie d'autre part, n'est venue matérialiser cet élan temporaire de réjouissance collective observé à l'échelon national pour célébrer la médaille olympique de cette femme. Émancipation féminine illusoire alors ! Vraisemblablement, non seulement parce que la réussite sportive d'une femme n'est absolument pas représentative d'une quelconque évolution des mœurs et des rapports de domination homme/femme à l'échelle d'une nation, surtout quand il s'agit d'un pays dont le fonctionnement est basé sur la tradition religieuse et culturelle ; mais encore parce que la portée symbolique de la victoire méritoire d'une pratiquante sportive n'a pas recueilli les résultats escomptés sur le plan sociétal, d'où l'idée d'une (auto)manipulation individuelle et collective, plus ou moins involontaire, des sportives et de la population générale, concernant les effets positifs potentiels d'une féminité victorieuse, effets qui s'étendraient soi-disant aux sphères politiques et culturelles ; et aussi surtout parce que cette expression corporelle dans la performance sportive ne se caractérise pas essentiellement par l'idée positiviste d'une libération de la corporéité physique (par le geste sportif) et sociale (à travers l'investissement dans une *praxis*), étant donné qu'il est plutôt question, pour l'individu, d'aliénation politique, instrumentale et psychologique : réification de l'individu en symbole national,

⁷⁶ *Ibidem*.

⁷⁷ *Ibid*.

⁷⁸ Nous pensons également, ici, au cas de Marie-José Pérec lorsque celle-ci dédie sa victoire aux siens et à ses ancêtres sous le signe de la revanche historique vis-à-vis de la sombre période de l'esclavage (Marie-José Pérec, avec la collaboration de Roland Brival, *400 mètres pour gagner*, Paris, Editions n° 1, 1993). De quoi s'agit-il en réalité ? Marie-Jo a montré que l'on pouvait être française, noire, sportive et mannequin à la fois. Certes, on peut être fier, de là à en faire le symbole de l'émancipation politique des femmes ! (Voir sur ce sujet le documentaire de Raynal Pellicer et Jacques Maigne, *À elles la victoire*, Coproduction La Sept Arte — CinéTévé, 52 minutes, 2000). L'aventure olympique de Marie-Jo à Sydney en dit long sur la valeur de son œuvre, il a suffi « d'une caméra » et d'un sigle pour mettre à mal le symbole mais, n'est-ce pas le terrible destin des libertés olympiques que ces libertés fantasmées au rythme des performances sportives et de la starification ? Voir Marie-José Pérec (interview), « Je suis anéantie », in *L'Équipe*, 28 septembre 2000. Depuis des mois, Marie-Jo annonce son retour... condamnée à courir pour exister ? C'est tout le symbole de l'aliénation des sportifs à leur identité chronométrique, une identité véritable qui s'épuise dans la défonce pour le chrono, derrière le chrono, il n'y a rien ou si peu en regard de la survalorisation incroyable de la performance sportive. Que la déroute de la championne française ait eu lieu contre Cathy Freeman en dit une fois de plus très long sur le fait que l'olympisme puisse être le creuset de libertés politiques des femmes du monde. Championnes condamnées à s'exclure, à se disqualifier les unes les autres pour exister, un schéma classique de la très fantasmatique trêve olympique. À Sydney, une autre championne connaît ce type de « désenchantement », Marlène Ottey, la jamaïcaine désapprouvée par les siens... Voir « Dehors Marlène », in *L'Équipe*, 19 septembre 2000.

centration sociale autour de la vie sportive⁷⁹, privations multiples dans l'optique de la préparation olympique, tout ceci induisant une souffrance stigmatisante aux niveaux physique et moral. En définitive, l'implication d'une femme dans le jeu de la performance sportive, loin de l'affranchir des forces de domination présentes dans la société, rend en réalité celle-ci un peu plus complice d'un système politique basé sur l'exploitation des individus et de leur image⁸⁰. De ce point de vue, la femme sportive ne peut sortir d'une telle situation aporétique, participant à son insu au programme institutionnel pervers de reproduction des rapports de pouvoir et de domination, puisque le sport a pour ultime vocation de cautionner et de reproduire l'ordre social et politique préétabli. C'est la raison pour laquelle l'émancipation de la femme à travers le sport participe d'une illusion largement diffusée, considérant le fait que la pratiquante sportive se voit pour cela contrainte de s'aliéner dans l'institution sportive.

De même, dans un autre contexte, nous savons ce que durent souffrir ces jeunes femmes venues d'Allemagne de l'Est, parfois violées par leurs entraîneurs et que l'on obligeait à avorter, le tout pour la performance olympique⁸¹. Qui dira qu'elles furent consentantes ? Toutes ces athlètes à qui des médecins et entraîneurs d'État, couverts par l'État, administrèrent des traitements et protocoles expérimentaux au nom de l'excellence olympique⁸² ? Qui dira qu'elles acceptèrent en connaissance de cause ? De toute manière, dans ces pays où règnent le mensonge d'État, la violence d'État, où les droits les plus fondamentaux sont bafoués, où les travailleurs sont exploités, où règne la pauvreté, qui dira que des athlètes, élevées et domptées par leurs entraîneurs jouissent de la liberté ? Il faut se souvenir, comme nous y invite Marc Perelman⁸³ que dans les pays de l'Est, le sport était devenu religion d'État avec ses casernes, ses camps d'entraînement, ses compétitions à tous les échelons de la vie quotidienne. La dictature sur les individus se réalisait aussi par le truchement du sport réellement existant avec son cortège de misères. Or, qui sait ce qui se passe, aujourd'hui dans ces camps d'entraînement, dans les pseudo-démocraties africaines, russe ou chinoise, ce que subissent les athlètes, ce qu'elles souffrent, comment s'opèrent le tri sélectif, les campagnes de détection, la manière dont on achète à leurs parents des enfants, dont on vole à des enfants leurs jeunesses ? Combien sont-elles à rêver et combien sont-elles qui ne gagneront jamais ? Dans ces camps, où la soumission volontaire a valeur de culte, quels sont les déterminants des choix que font parents et enfants ? Les garants de l'olympisme tentent de se racheter une virginité à coup de campagnes publicitaires pour la lutte contre le dopage, mais combien sont-ils à s'intéresser à la santé de ceux qu'ils n'hésiteront pas à disqualifier et à salir⁸⁴ ? Que deviennent ces championnes que l'on voit remporter une médaille puis qui disparaissent des

⁷⁹ Voir sur ce sujet Jean-Pierre Escriva et Patrick Vassort, « Addictions sportives, dopage et toxicomanie », in *La Cène. Revue Européenne de Toxicomanies et Addictions*, n° 3, (« La Logique de l'abstinence »), septembre 2000, pp. 54-61.

⁸⁰ Voir sur ce sujet Claude Sobry, « La femme, objet ou créatrice du spectacle sportif : entre héroïsation et érotisation », in *Les Cahiers de l'université sportive d'été*, n° 16, (« Les femmes : un atout pour construire l'avenir du sport ? »), *op. cit.*, p. 131 : « L'érotisation de la sportive passe donc clairement par une double réification : une fois en tant qu'objet sportif plié, (dé)formé, pour répondre aux exigences d'une discipline, une seconde fois en tant qu'objet esthétique, pour répondre aux exigences des médias ».

⁸¹ Des athlètes féminines ont été, contre leur gré, et de manière savamment calculée, mises enceintes — parfois directement par leurs entraîneurs — quelques semaines avant de grands rendez-vous sportifs, et ce afin de pouvoir bénéficier de la hausse des valeurs homéostatiques qui accompagne l'état de grossesse. Comble de l'horreur de cette machination, on les faisait avorter aussitôt après la période compétitive. « Après avoir flirté avec la manipulation génétique (prises d'hormones mâles par certaines athlètes des pays de l'Est), voici que des chercheurs plongent carrément. C'est ainsi que le professeur suisse Renate Huch, responsable d'un laboratoire de physiologie périnatale à Zurich, vient de faire une communication ahurissante : "La grossesse provoque une augmentation du volume sanguin et plasmatique entraînant une augmentation du transport de l'oxygène dans la musculature. Tant que la femme enceinte n'a pas pris de poids, ses capacités sportives augmentent, mais elle devra interrompre sa grossesse entre le 3^e et le 6^e mois. Ces pratiques perfides et inacceptables sont réalisées dans tous les pays, mais elles sont soigneusement cachées" ». Serge Bressan, *L'Express*, 27 mai 1988, cité in Françoise Hache, *Jeux olympiques. La flamme de l'exploit*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes/Sports et jeux, 1992. Le 21 novembre 1994, une ancienne gymnaste russe, médaillée d'or en 1968 à Mexico, révélait que cette pratique était courante en URSS. Wadim Moissejiew précisera que de jeunes gymnastes de quinze ans étaient alors obligées de « coucher » avec leurs entraîneurs — pour ne pas dire qu'elles étaient systématiquement violées dans le cadre de la préparation olympique ! Voir sur ce point Henri Charpentier et Euloge Boissonnade, *La Grande histoire des Jeux olympiques, Athènes 1896-Sydney 2000*, Paris, France-Empire, 1999, p. 852.

⁸² Voir sur ce sujet Frédéric Potet, « La République du dopage d'État », in *Le Monde* 2, 30-31 mai 2004, pp. 34-39.

⁸³ Marc Perelman, *Les Intellectuels et le football. Montée de tous les maux et recul de la pensée*, *op. cit.*

⁸⁴ Voir sur ce sujet, infra, le procès de construction d'un bouc émissaire, en l'occurrence Ben Johnson, dans l'article de Dwight H. Zakus, « Le Comité international olympique : tragédie, farce et hypocrisie ».

compétitions ? Que deviennent ces championnes prises par la patrouille anti-dopage ? Que deviennent toutes celles qui jamais ne monteront sur un podium ?

En conclusion

Dans ces conditions, s'intéresser à la condition des femmes ne peut se résumer à quelques pétitions pour que participent quelques afghanes ou irakiennes aux Jeux d'Athènes. S'intéresser à la condition des femmes serait d'abord de réclamer que la transparence soit faite sur les conditions de travail des apprenties championnes dans les centres nationaux d'entraînement, que soient réglementées internationalement ces conditions : charges de travail, intensité, éloignement et isolement des enfants de leurs familles, scolarité. S'intéresser à la condition des femmes serait d'abord de protéger les jeunes filles de l'embrigadement sportif — et plus particulièrement de toutes formes d'abus à caractère sexuel perpétrés dans l'enceinte sportive⁸⁵ —, les protéger des dangers de l'entraînement intensif précoce, lutter contre le travail des enfants, lutter pour que soit reconnu l'entraînement sportif comme un travail et non le considérer comme une chance ! Mais comment espérer cela alors que le CIO ferme les yeux, volontairement, sur toutes les atteintes aux droits fondamentaux dont usent les régimes et hommes de pouvoir avec lesquels ils « copinent », comment espérer cela alors que le CIO vient d'attribuer à Pékin les futurs Jeux olympiques, quand on sait que rien que cela donnera l'occasion aux autorités chinoises de faire taire les derniers insoumis et d'exploiter des milliers de travailleurs !

Il faut lutter afin que ceux qui, dans tous ces pays, luttent pour la liberté et la justice, soient entendus et, qu'une fois de plus, champions et championnes qui sont les pions des régimes dictatoriaux, sous couvert de Jeux olympiques, par leurs exploits sportifs qui ne signifient jamais le droit ni la justice, ne couvrent pas leurs voix. Il faut lutter pour que soient imposées par le CIO des conventions collectives internationales du travail sportif en vue de protéger l'intégrité des jeunes hommes et des jeunes filles embrigadés dans les usines à champions. Ils sont des milliers — que nous ne connaissons jamais — à travailler quotidiennement, sans que ce travail des enfants soit pénalisé ni reconnu par les instances internationales.

Ivan Bizet et Nicolas Oblin

*Ivan Bizet est titulaire d'un Master du Département d'Éducation physique de l'université du Québec à Trois-Rivières
Nicolas Oblin est doctorant en sociologie
à l'université Paul Valéry Montpellier III*

⁸⁵ Voir sur ce sujet le récit de vie de Magali Schott, « Innommable », in Patrick Vassort (Sous la direction de), *Les Irraductibles*, op. cit. et Cathrine Moyon de Baecque, *La Médaille et son revers*, Paris, Albin Michel, 1997.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ALMEIDA–TOPOR (d') Hélène, *L'Afrique au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.
- AMNESTY INTERNATIONAL, *Amnesty international. Rapport 2001*, Paris, Les Éditions Francophones d'Amnesty international, 2001.
- BAUDRILLARD Jean, *La Société de consommation*, Paris, Denoël, 1970.
- BOZONNET Jean–Jacques, *Sport et société*, Paris, Le Monde Éditions, 1996.
- BROHM Jean–Marie, *Le Mythe olympique*, Paris, Christian Bourgois Éditeur, 1981.
- BROHM Jean–Marie, *1936, Jeux olympiques à Berlin*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1983.
- BROHM Jean–Marie, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992.
- BROHM Jean–Marie et PERELMAN Marc, *Le Football, une peste émotionnelle. Planète des singes, fête des animaux*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2002.
- CAILLAT Michel et BROHM Jean Marie, *Les Dessous de l'olympisme*, Paris, Éditions La Découverte, 1984.
- CHAHDORTT Djavann, *Bas les voiles !*, Paris, Gallimard, 2003.
- CHARPENTIER Henri et BOISSONNADE Euloge, *La Grande histoire des Jeux olympiques, Athènes 1896–Sydney 2004*, Paris, France–Empire, 1999.
- HOURCADE Bernard, *Iran. Nouvelles identités d'une république*, Paris, Éditions Belin/La documentation Française, 2002.
- HACHE Françoise, *Jeux olympiques. La flamme de l'exploit*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes/Sports et jeux, 1992.
- JENNINGS Andrew, *La Face cachée des Jeux olympiques. Comment on achète les JO*, Paris, Éditions de L'Archipel, 2000.
- MEMMI Albert, *Le Racisme. Description, définition, traitement*, Paris, Gallimard, 1982.
- MENDRAS Marie (Sous la direction de), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, Paris, Éditions CERI/Autrement, 2003.
- MOYON DE BAECQUE Catherine, *La Médaille et son revers*, Paris, Albin Michel, 1997.
- OBLIN Nicolas, *Sport et esthétisme nazis*, Paris, L'Harmattan, coll. Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, 2002.
- PÉREC Marie–José, avec la collaboration de BRIVAL Roland, *400 mètres pour gagner*, Paris, Édition n° 1, 1993.
- PERELMAN Marc, *Les Intellectuels et le football. Montée de tous les maux et recul de la pensée*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2002.
- REICHEL Peter, *La Fascination du nazisme*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- SATRAPI Marjane, *Persepolis*, Paris, L'Association, 2000, 2001, 2002, 2003 tomes 1 à 4.
- SEAGER Joni, *Atlas des femmes dans le monde. Émancipation ou oppression : un paysage contrasté*, Paris, Éditions Autrement — Atlas/Monde, 1998.
- SFEZ Lucien, *La Santé parfaite. Critique d'une nouvelle utopie*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.
- VASSORT Patrick, *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1998.
- ZHANG Liang, *Les Archives de Tiananmen*, Paris, Les Éditions du Félin, 2004.

Articles

- BALLADUR Édouard (Sous la présidence de), « Audition de M. Jacques Rogge, Président du Comité International olympique », Commission des Affaires étrangères, compte rendu n° 61, mardi 24 juin 2003 (Séance de 16 h 30), rapport consultable sur le site officiel de l'Assemblée nationale, <http://www.assemblee-nationale.fr>.
- DUTOT Céline, « Fragments d'une vie d'athlète », in Patrick Vassort (Sous la direction de), *Les IrrAductibles*, n° 4, (« Sociologie politique de l'institution sportive »), à paraître.
- ESCRIVA Jean–Pierre et VASSORT Patrick, « Addictions sportives, dopage et toxicomanie », in *La Cène. Revue Européenne de Toxicomanies et Addictions*, n° 3, (« La Logique de l'abstinence »), septembre 2000, pp. 54–61.

MORBIER Corinne, « Vous avez dit sport de femmes ? », in *Quel Corps ?*, n° 12-13, (« Corps et espace/Le sport et les femmes »), Paris, janvier 1979.

SCHOTT Magali, « Innommable », in Patrick Vassort (Sous la direction de), *Les IrrAductibles*, n° 4, (« Sociologie politique de l'institution sportive »), à paraître.

SOBRY Claude, « La femme, objet ou créatrice du spectacle sportif : entre héroïsation et érotisation », in *Les Cahiers de l'université sportive d'été*, n° 16, (« Les femmes : un atout pour construire l'avenir du sport ? »), Pessac, MSHA, 2003.

Films documentaires et émissions radiophoniques

PELLICER Raynal et MAIGNE Jacques, *À elles la victoire*, Documentaire de 52 minutes, Coproduction La Sept Arte — Cinétévé, 52 minutes, 2000.

ROTMAN Patrick, « Le podium est une tribune », in *Les Brûlures de l'histoire*, n° 50, documentaire diffusé sur France 3 le 7 avril 1996.

MENDRAS Marie, invitée en compagnie de GALLO Max, MICHAUD Yves et BOURLANGES Jean-Louis, de l'émission « Esprit public », sur *France Culture*, le dimanche 21 mars 2004.